

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

Titre d'emploi : Physiothérapeute	
TE no. : 1233	Syndicat : Catégorie 4
Direction : Direction des services professionnels	
CA/Service RH : Tous les centres d'activités Services transitoires du CISSS des Laurentides	
Supérieur immédiat : Chef de service GAMF, GAP, Services transitoires	
Complété par : Claude Martin, coordonnateur, services première ligne	
Date de création : février 2023	Date de modification : N/A

LIBELLÉ DU TITRE D'EMPLOI (2021)

Personne qui évalue les déficiences et les incapacités de la fonction physique reliées aux systèmes neurologique, musculo-squelettique et cardiorespiratoire, détermine un plan de traitement et réalise les interventions dans le but d'obtenir un rendement fonctionnel optimal.

Doit détenir une maîtrise en physiothérapie.

Doit être membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du chef de service, la personne titulaire de cet emploi met à profit ses compétences afin d'aider la personne à retrouver le maximum de ses capacités physiques ou à maintenir ses acquis, en fonction de son potentiel de récupération et en cohérence avec ses objectifs. Elle évalue les déficiences et incapacités découlant de blessures et de maladies affectant les systèmes musculo-squelettiques, neurologiques et cardiorespiratoires, détermine un plan de traitement et en assure sa réalisation, en collaboration l'utilisateur et ses proches.

Elle agit en tant que personne-ressource pour la clientèle orpheline provenant du Guichet d'accès première ligne (GAP) ayant des douleurs musculo-squelettiques. Elle réfère aux médecins offrant des plages GAP lorsqu'un suivi médical est nécessaire.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Procède à une évaluation sommaire de la condition physique et décide de la marche à suivre selon le résultat de son évaluation.
- Communique le résultat de son évaluation ainsi que les recommandations qui en découlent à l'utilisateur et aux professionnels du GAP dans le respect des règles de confidentialité applicables.
- Énonce des opinions professionnelles concernant la problématique de consultation.
- Prodiges à l'utilisateur des conseils ayant trait à sa condition (Glace ou chaleur, repos ou exercices, m.e.c. ou non, recommander une aide technique à la marche, ou une médication en vente libre).
- Prescrit une radiographie s'il le juge pertinent et réfère le patient au médecin du GAP pour la prise en charge au besoin.
- Oriente le patient nécessitant une prise en charge en physio vers les ressources appropriées du CISSS des Laurentides ou les cliniques privées selon le cas.
- Réfère le patient vers un médecin du GAP s'il le juge nécessaire (imagerie médicale autre que R-X, prescription de médication, opinion diagnostique)
- Évalue et traite les déficiences et les incapacités découlant de blessures et de maladies affectant les systèmes musculo-squelettique et neurologique périphérique.
- Évalue et traite les déficiences et les incapacités découlant de blessures et de maladies affectant les systèmes neurologiques central et systèmes respiratoires et cardiovasculaires.
- Conçoit et met en œuvre un plan de traitement adapté à vos besoins de l'utilisateur.
- Peut assurer un rendez-vous de suivi selon les besoins.
- Élabore et enseigne des programmes d'exercices curatifs et préventifs.
- Réalise des activités d'information, de promotion de la santé et prévention de la maladie et des accidents dans le contexte de la physiothérapie.
- Procède au dépistage et à l'identification des facteurs de risque selon le programme de prévention des chutes.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

- Informe son supérieur immédiat de toute situation complexe ou susceptible de générer des insatisfactions, des plaintes ou nécessitant une intervention immédiate ou plus soutenue ne relevant pas de ses responsabilités ou de son expertise.
- Constitue une personne-ressource pour l'équipe du GAP, au regard de son expertise.
- Identifie ses besoins de formation et en fait part à son supérieur immédiat pour maintenir et améliorer ses compétences professionnelles.
- Rédige les rapports d'évaluation et les notes d'évolution ou autres documents requis en conformité avec les normes professionnelles et organisationnelles.
- Applique les dispositions règlementaires et législatives relatives à son champ d'exercice.
- Participe à l'orientation et à la formation du nouveau personnel et des stagiaires de sa profession.
- Effectue toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

PRESTATION SÉCURITAIRE DES SOINS ET DES SERVICES

Voit à la sécurité des Usagers :

- Prend connaissance des politiques et des procédures qui le concernent;
- Utilise tous les moyens de protection mis à sa disposition dans l'exécution de son travail de façon à protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique;
- Signale tout matériel défectueux;
- Signale toute situation à risque;

- Déclare tout incident dangereux, accident de travail ou maladie professionnelle à son supérieur immédiat;
- Complète le rapport d'incident/accident;
- Assure le suivi des rapports d'incident/accident et s'assure de l'application des mesures correctives;
- Applique les mesures d'hygiène de base et de prévention et contrôle des infections;
- Connaît et applique le plan des mesures d'urgence;
- Voit à la propreté et à la salubrité des lieux;
- Assure le maintien d'un environnement sécuritaire pour l'utilisateur, le personnel et les visiteurs;
- S'assure de l'intégrité des entrées de données au dossier;
- Participe aux séances de formation et d'information en matière de santé et de sécurité du travail ainsi qu'aux activités de promotion de la santé.

PROFIL DE COMPÉTENCES

Formation académique

Doit détenir une maîtrise en physiothérapie.

Appartenance à un ordre professionnel

Doit être membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.

Habilités

- Dynamisme
- Flexibilité
- Sens de l'organisation
- Jugement clinique
- Autonomie professionnelle
- Diplomatie
- Ouverture aux apports des autres professions
- Rigueur, capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Capacité de planifier et de prioriser
- Maîtrise de la langue anglaise (atout)
- Capacité à favoriser l'application des approches collaboratives
- Connaissance des approches suivantes, un atout :
 - Approche centrée sur la personne
 - Approche motivationnelle (entretien motivationnel)
 - Approche partenariat de soins et de services